



MAIRIE
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26
☎ 05 62 35 78 64
✉ mairie@ville-tournay.fr
<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15
Ayant pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 05 01 2022
Date d'affichage : 20 01 2022

DELIBERATION n°2022-01

SEANCE DU 10 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Monique CHAUSSERIE, Nicolas DATAS-TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Fabienne BALLARIN, Dominique BARIS, Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET, Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

Marchés de travaux assainissement – programme 2021

Monsieur le Maire rappelle la consultation dans le cadre de la reconstruction des réseaux d'assainissement, des réseaux secs et des réseaux d'eau potable, travaux de voirie – rue des coteaux de l'Arrêt – rue Lestrade et rue de l'Arros.

L'analyse des offres faite par la maîtrise d'œuvre permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 783 000.42 € HT:

Lot 1 : Canalisations et ouvrages annexes rue Lestrade : ROUTIERE DES PYRENNES pour 671 220.52 €

Lot 2 : Voirie: ROUTIERE DES PYRENEES pour 111 779.90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité:

1. D'attribuer les marchés ci-dessus pour un montant de 783 000.42 € HT
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 10 janvier 2022,
Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas DATAS-TAPIE





MAIRIE
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 05 01 2022

Date d'affichage : 20 01 2022

DELIBERATION n°2022-02

SEANCE DU 10 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Monique CHAUSSERIE, Nicolas DATAS-TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Fabienne BALLARIN, Dominique BARIS, Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET, Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

Marchés de travaux pour la construction du Pôle Santé de l'Arros

Monsieur le Maire rappelle la consultation dans le cadre de la construction du Pôle de Santé de l'Arros.

L'analyse des offres faite par la maîtrise d'œuvre permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 1 205 522,59 € HT:

- Lot 1 : VRD : GEOVIA pour 227 418.40 €
- Lot 2 : Gros Oeuvre : GALLEGO SAS pour 370 000 €
- Lot 3 : Etanchéité : COFELA pour 81 000 €
- Lot 4 : Menuiseries extérieures alu : DESIGN ALU pour 84 382 €
- Lot 5 : Menuiseries extérieures bois : infructueux
- Lot 6 : Plâtrerie – faux plafond : OLIVEIRA ROGEL pour 52 731.66 €
- Lot 7 : Menuiseries intérieures bois : SMAC pour 58 495 €
- Lot 8 : Carrelage Faïences : PAU SOLS SOUPLES pour 8 404 €
- Lot 9 : Sols souples : PAU SOLS SOUPLES pour 21 477.50 €
- Lot 10 : Peinture Nettoyage : BOUYSSONIE CASTANET pour 15749.70 €
- Lot 11 : CVC plomberie Sanitaire : BAJON ANDRES pour 124 864.33 €
- Lot 12 : Electricité : JP FAUCHE pour 83 000 €
- Lot 13 : ITE traitement des façades : SOL FACADE pour 70 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité:

1. D'attribuer les marchés ci-dessus pour un montant de 1 205 522,59 € HT
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 10 janvier 2022,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas DATAS-TAPIE





MAIRIE
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 05/01/2022

Date d'affichage : 20/01/2022

DELIBERATION n°2022-03

SEANCE DU 10 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Monique CHAUSSERIE, Nicolas DATAS-TAPIE, Laurent HAEST, Florian PARENT, Roger SETAU et Pierre SEUBE, Mmes Dominique ARNE, Fabienne BALLARIN, Dominique BARIS, Marie MAURY.

Absents :

Céline FAGET, Jean-Louis GABAS

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

Subvention école élémentaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par les élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire de Tournay, pour se rendre à la Ferranderie de Puydarrieux les 28 et 29 mars prochain afin d'y observer la faune.

Pour l'aider à financer cette sortie, une subvention de 20€ par enfant de la commune est sollicitée, 15 enfants de Tournay prendront part à cette activité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à l'école élémentaire.

Fait et délibéré le 10 janvier 2022,
Pour copie conforme,

Le Maire,


Nicolas DATAS-TAPIE

